

LA COMMUNE DE BOURESCHES VOUS INFORME

FERMETURE DU RÉSEAU CUIVRE (Services ADSL et téléphonie)

Madame, Monsieur,

Notre commune fait partie du quatrième lot à bénéficier d'une fermeture anticipée du réseau cuivre aux côtés de soixante-quatorze autres communes du département.

Le téléphone et Internet ne seront donc bientôt plus accessibles à partir de ce réseau, devenu obsolète.

Cette fermeture s'effectuera en deux étapes.

PREMIÈRE ÉTAPE : FERMETURE COMMERCIALE

A partir du 31 janvier 2026, les offres Internet ou de téléphonie fixe sur le réseau historique cuivre ne seront plus commercialisées, quel que soit l'opérateur de télécommunications.

SECONDE ÉTAPE : FERMETURE TECHNIQUE

Le 30 avril 2028, tous les services encore actifs sur le réseau cuivre seront définitivement coupés.

À cette échéance, l'ensemble des usagers qui le souhaitent devront avoir migré vers la solution fibre. Afin d'anticiper cette coupure des services, vous êtes donc dès à présent invités à contacter l'opérateur de votre choix.

En cas de difficultés persistantes avec votre opérateur, vous avez la possibilité de joindre AISNE THD, via le numéro vert **0 801 907 717** (service et appel gratuits).

Dominique FREX,
Le Maire



QUESTIONS LES PLUS FRÉQUENTES SUR LA FERMETURE DU RESEAU CUIVRE

➤ QU'EN EST-IL DE MA LIGNE TÉLÉPHONIQUE ?

Certains opérateurs proposent des solutions de continuité de ce service uniquement. Retrouvez les opérateurs partenaires du réseau fibre optique sur : www.aisne-thd.fr

➤ DOIS-JE CHANGER D'ABONNEMENT ?

En ce qui concerne le grand public, les offres sur le réseau cuivre (téléphonie et/ou internet) sont remplacées par un abonnement Fibre ou sur une autre technologie. Vous pourrez conserver votre numéro de téléphone actuel en demandant la portabilité du numéro. En ce qui concerne les entreprises publiques ou privées, nous vous encourageons à vous rapprocher de votre opérateur pour faire le bilan de votre installation et déterminer la meilleure solution de substitution possible

➤ VAIS-JE DEVOIR PAYER PLUS CHER ?

Les coûts des abonnements sont fixés par les opérateurs qui peuvent aussi appliquer des frais d'accès au service. Le raccordement standard (hors travaux spécifiques : élagage, réparation de gaine, etc..) n'est pas à votre charge. Cela dépendra donc de l'offre que vous choisirez lorsque vous basculerez et également de l'opérateur choisi.

➤ QUE SE PASSE-T-IL LORS DE LA FERMETURE TECHNIQUE DU CUIVRE SI JE NE SUIS PAS PASSÉ A LA FIBRE OU SUR UNE AUTRE SOLUTION ?

Si, malgré les sollicitations de votre opérateur, vous refusez de migrer vers une offre de substitution, alors votre accès sera coupé lors de la fermeture technique et votre contrat sera résilié. Ainsi, vous n'aurez plus accès à vos services sur le réseau cuivre (téléphonie fixe, accès à Internet, télévision). C'est pourquoi vous devez impérativement faire le nécessaire suffisamment en amont de cette date si vous souhaitez conserver vos services.

➤ VAIS-JE POUVOIR GARDER MES EQUIPEMENTS EN PASSANT A LA FIBRE ?

Pour votre TV, aucun problème. De même votre téléphone, s'il n'est pas trop ancien (moins de 10 ans), sera réutilisable. Ces matériels devront être connectés à l'équipement fourni par l'opérateur (box) qui sera lui-même branché sur une prise électrique.

➤ JE SUBIS UN ECHEC DE RACCORDEMENT A LA FIBRE, QUE SE PASSE-T-IL ?

Vous pourrez adresser une demande au service technique de l'opérateur qui s'occupe du raccordement dans votre logement. Une nouvelle intervention sera alors planifiée. Il est ainsi important de bien anticiper la migration vers la fibre et de procéder à celle-ci au plus tôt. En cas d'échec persistant, contactez AISNE THD au 0 801 907 717 (service et appel gratuits).

➤ QUAND LE RÉSEAU CUIVRE SERA-T-IL DEMONTÉ ?

Dès extinction du cuivre, le réseau sera démonté en ses parties aérienne (hors façade) et souterraine.

➤ QUEL IMPACT POUR LES ENTREPRISES ?

Pour les entreprises, la situation sera similaire à celle du grand public : elles devront souscrire de la même façon à une nouvelle offre de substitution pour entreprises. Cette démarche doit être réalisée en temps utile en prenant le temps d'étudier les différentes options.

➤ PUIS-JE M'ATTENDRE A UNE BAISSÉ DE QUALITÉ DE MA CONNEXION OU DES CONVERSATIONS ?

Non, bien au contraire, la fibre optique offre une meilleure qualité du signal que le cuivre. Les communications voix sont bien meilleures. Une connexion à Internet via la fibre optique est, en outre, beaucoup plus stable et robuste. Enfin, la fibre optique a une meilleure durée de vie avec un cycle de vie plus long, de plus de 100 ans et consomme 3 fois moins d'énergie.